

JOURNALIER À LA VOIRIE (TEMPS PLEIN, RÉGULIER)

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi professionnel, et vous souhaitez faire partie d'une équipe dynamique et dévouée. La Municipalité de Sainte-Croix, située au cœur de la MRC de Lotbinière, est à la recherche d'un nouveau préposé aux travaux publics et à la voirie à temps plein pour compléter son équipe.

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur adjoint des travaux publics, le titulaire est responsable d'offrir à la population différents services, tels que l'entretien, la réparation et le maintien :

- Du réseau routier (rues, accotements, fossés et ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, déneigement, etc.) ;
- Des infrastructures du réseau d'aqueduc, d'égouts et des installations pluviales ;
- Des immeubles municipaux, des équipements et du matériel roulant ;
- Des espaces verts, des parcs, des équipements de loisirs et des aires de promenades ;
- Divers travaux lors d'événements spéciaux ;
- Toutes autres tâches connexes requises par son supérieur.

L'horaire de travail habituel est de jour du lundi au vendredi.

Nous sommes à la recherche d'une personne polyvalente, autonome et motivée de contribuer à offrir des services de qualité aux citoyens.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un domaine connexe et un diplôme d'études secondaires (DES), ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente par la municipalité ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Être apte à effectuer des travaux lourds (aucune limitation physique) ;
- Être apte à utiliser la machinerie, l'équipement et les produits pertinents ;
- Sens marqué du service aux citoyens et capacité de travailler avec le public ;
- Excellentes aptitudes à communiquer et travailler en équipe ;
- Faire preuve de beaucoup d'autonomie et d'un sens développé des responsabilités ;
- Faire preuve de dextérité, d'initiative, et de débrouillardise, être dynamique, posséder un bon sens de l'organisation ;
- Toute expérience jugée pertinente sera considérée.

SALAIRE ET CONDITIONS

- Poste : régulier à temps plein de 40 h/semaine ;
- Horaire régulier : lundi au vendredi ;
- Salaire : selon la convention collective et l'expérience ;
- Nombreux avantages sociaux selon la convention : vacances annuelles, fériés, mobiles, REER ;
- Début d'emploi : dès que possible.

COMMENT POSTULER ?

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à transmettre rapidement votre curriculum vitae par courriel à francis.matte@saintecroix.ca à M. Francis Matte, directeur général de la Municipalité de Sainte-Croix.

Nous remercions à l'avance toute personne qui manifestera son intérêt pour ce poste. Cependant, nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.